



CONVOCATION ET PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2025
SALLE MULTIUSAGERS – 452 RUE PRINCIPALE

- | | |
|---|------------------|
| 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour | Res2025-11-11/01 |
| 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2025 | Res2025-11-11/02 |
| 3. Approbation des déboursés d'octobre 2025 | Res2025-11-11/03 |
| 4. Période de questions (10 minutes) | |

POINTS DE SUIVIS

5. Financement du camion INTER
6. Réfection du 8^e et 9^e Rang Ouest – Phase II
7. Remplacement du ponceau du ruisseau Deslongchamps
8. Parade de Noël d'Abitibi-Ouest

POINTS DE DÉCISION

- | | |
|---|------------------|
| 9. Résolution pour financement PAVL-PPA-ES | Res2025-11-11/04 |
| 10. Représentants et délégués des comités | Res2025-11-11/05 |
| 11. Nomination des membres du conseil sur le CCU | Res2025-11-11/06 |
| 12. Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes | Res2025-11-11/07 |
| 13. Calendrier des séances du conseil municipal 2026 | Res2025-11-11/08 |
| 14. Campagne Paniers de Noël de la SQ | Res2025-11-11/09 |
| 15. Aides financières pour chemins privés 2025 | Res2025-11-11/10 |
| 16. Renouvellement de l'adhésion à la FQM | Res2025-11-11/11 |

POINTS D'INFORMATION

17. Dépôt de l'état des taxes impayées au 10 novembre 2025
18. Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2025
19. Dépôt du rapport budgétaire concilié d'octobre 2025
20. Correspondance
 - 20.1 MAMH – Sensibilisation à la cybersécurité
 - 20.2 MRCAO – Travaux forestiers forêt de proximité nord de Languedoc
 - 20.3 CPAT – Félicitations pour élection
 - 20.4 TA-T – Félicitations pour élection
 - 20.5 Tribunal administratif – Citoyen vs Municipalité et MRCAO pour taxes
 - 20.6 MRCAO – Invitation à une réflexion sur les outils de promotion régionale
21. Divers
 - 21.1 _____
 - 21.2 _____
22. Compte-rendu verbal des activités du maire et des conseillers
23. Période de questions (15 minutes)
24. Fermeture de l'assemblée

Avis de confidentialité

Le présent document, ainsi que tout fichier qui y est joint, est destiné exclusivement à l'intention de son ou de ses destinataires; il peut contenir des informations confidentielles. Tout usage, reproduction ou diffusion de ce document et de tout fichier qui y est joint est strictement interdit jusqu'à ce qu'ils soient adoptés et rendus publics. Rien dans cet avis ne peut être interprété comme allant à l'encontre de la Loi.